



ATTESTATION

Nous soussignés,

Monsieur Thierry Marin, Sous-Directeur
Madame Sylvie Tesson, Chef de service

agissant au nom et pour le compte de la Banque Martin Maurel, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 54.660.015 Euros, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 43, rue Grignan, 13006 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 308 365 576,

attestons qu'il a été déposé le 16 février 2012, par

Monsieur Ebrahim Sammour demeurant 14 allée de la Poterie à Saint-Maurice-Montcouronne (91530)

une somme de 100,00 (cent) euros, en la forme

- d'un chèque n° 1848841 d'un montant de 100,00 euros tiré par Monsieur Ebrahim Sammour sur le compte n° 61213603011 ouvert auprès de notre Etablissement,

correspondant, selon le déposant, à la libération à due concurrence des apports en numéraire du capital social de la société en formation ci-après désignée

- Dénomination **AMBC INVEST**
- Forme Société par Actions Simplifiée
- Capital social 100,00 euros
- Futur siège social 14 allée de la Poterie à Saint-Maurice-Montcouronne (91530)

A été remis concomitamment par le déposant

- La copie des statuts sur lesquels figure le nom de l'associé et son domicile, avec l'indication de la somme versée.

Cette somme sera en conséquence bloquée sur le compte courant prévu à cet effet.

Il est ici précisé que la Banque Martin Maurel agit ainsi à titre de simple dépositaire et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à la demande de l'intéressé, pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris,
Le 17 février 2012
En trois originaux